

**OBJET : DM N°1 DU BUDGET
ANNEXE DÉCHETS**

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise
2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Laurette BOTTA.

Date de la convocation : Mercredi 23 septembre 2026

<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 31 Présents : 26 Pouvoirs : 4 Votants : 30 <u>Résultat des votes :</u> Pour : 30 Abstention : 0 Contre : 0	<u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u> Michel VALETTE (Corbel) ; Laurence JACQUET, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Florence LAURENDON (La Bauche) ; Angélique VIAL (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Catherine BODEREAU, Ylan MONTAGNAT-TATAVIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean-de-Couz) ; Marylène GUIJARRO, Michel BENEZETH (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Céline BOURSIER, Jean Claude SARTER, Cédric MOREL, Bruno BIGILLON, Marie-Aude GONON, Véronique MOREL, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genebroz) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Marion FAYARD, Arnold CAUTERMAN (Saint-Thibaud de Couz) ; <u>Excusé :</u> Sébastien MASSIT <u>Pouvoirs :</u> Vincent COMBET à Raphaël MAISONNIER ; Pierre FAYARD à Angélique VIAL ; Isabelle MORELLI-MAILLET à Céline BOURSIER ; Wilfried TISSOT à Laurette BOTTA.
---	---

CONSIDÉRANT que cette décision modificative correspond à des correctifs d'imputations budgétaires à la suite du travail sur l'actif réalisé conjointement avec les services du SGC et la réalisation d'amortissements ; l'actualisation des crédits budgétaires sur le chapitre 011 et la chapitre 65 et des régularisations de comptes à la suite des réalisations des écritures ;

Code INSEE 917	Com. Communes Cœur de Chartreuse - DECHETS - CC COEUR DE CHARTREUSE	DM n° 1	2026
-------------------	--	---------	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
DECISION MODIFICATIVE N°1 DECHETS**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-611-7212 : Contrats de prestations de services	0.00 €	200 003.78 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	200 003.78 €	0.00 €	0.00 €
D-6211-01 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0.00 €	179 738.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6215-01 : Personnel affecté par la commune membre du GFP	181 488.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6218-01 : Autre personnel extérieur	0.00 €	1 750.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	181 488.00 €	181 488.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6811-01 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 7811-01 : Reprises sur amort des immo incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3.78 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	3.78 €
D-65568-720 : Autres contributions	0.00 €	7 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	7 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6817-01 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	227 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	227 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	408 988.00 €	408 991.78 €	0.00 €	3.78 €

INVESTISSEMENT

D-28158-01 : Amort. autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	3.78 €	0.00 €	0.00 €
R- 28031-01 : Amort. frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 600.00 €
R- 280421-01 : Amort. subv. pers. droit privé-Biens mobiliers, matériel, études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	300.00 €
R- 28121-01 : Amort. plantations d'arbres et d'arbustes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	750.00 €
R- 28128-01 : Amort. autres agencements et aménagements de terrains	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 350.00 €
R- 2815731-01 : Amort. matériel roulant	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 830.00 €
R- 281578-01 : Amort. autre matériel technique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 588.00 €
R- 28158-01 : Amort. autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 582.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	3.78 €	0.00 €	20 000.00 €
D-2031-7221 : Frais d'études	0.00 €	4 694.30 €	0.00 €	0.00 €
R- 2315-7221 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 694.30 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	4 694.30 €	0.00 €	4 694.30 €
D-2158-7221 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	19 996.22 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	19 996.22 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	24 694.30 €	0.00 €	24 694.30 €
Total Général		24 698.08 €		24 698.08 €

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente,

➤ **Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** les écritures intégrées dans la DM n°1 du budget annexe Déchets

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 1^{er} octobre 2026,

La secrétaire de séance,
Florence LAURENDON.

La Présidente,
Laurette BOTTA.

